

Les associations anti-éoliennes veulent « aider Emmanuel Macron »

[greenunivers.com/2020/03/les-associations-anti-eoliennes-veulent-aider-emmanuel-macron-228380](https://www.greenunivers.com/2020/03/les-associations-anti-eoliennes-veulent-aider-emmanuel-macron-228380)

5 mars
2020

« Il faut aider le Président de la République », exhorte Philippe Toussaint, président de Vieilles Maisons Françaises (VMF). En compagnie de huit autres associations opposées à l'extension de l'éolien terrestre en France (Fédération Environnement durable, Sites et Monuments, Vent de Colère...), VMF a pris la parole ce matin devant la presse, dans une brasserie à 50 mètres de l'Assemblée nationale, pour tenter de freiner le développement éolien.



(@JPP)

Philippe Toussaint souhaite en priorité que « les préfets cessent d'autoriser systématiquement les projets » et une réglementation rapidement plus contraignante.

Effet de cliquet

A la veille des municipales et depuis qu'Emmanuel Macron a exclu, le 14 janvier à Pau, l'éolien terrestre du modèle français de l'énergie renouvelable au profit du solaire et de l'hydroélectricité, les opposants aux éoliennes estiment le moment propice pour défendre leurs positions. Ils sont aussi confortés par les propos inédits d'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire (MTES) le 18 février au Sénat, sur « le développement anarchique » de la filière et sur les encerclements de villages par des éoliennes, « une situation absolument insupportable ». Par ces mots, elle aurait reconnu « la possibilité d'être victime des éoliennes. Il y a un effet de cliquet dans cette parole ministérielle », se réjouit Julien Lacaze, responsable de Sites & Monuments.

Cesser de « mettre la pression sur les préfets »

Ce nouveau contexte favorable aux opposants excéderait d'ailleurs les frontières de l'Hexagone, étant donné le marasme du développement éolien terrestre en Allemagne et en Grande-Bretagne, lequel inciterait d'ailleurs les fabricants et les développeurs

internationaux à « se ruer sur la France comme la misère sur le bas clergé. Mais il n'y a rien d'irréversible dans la politique énergétique de l'Europe et des Etats membres », affirme Philippe Toussaint.

En pratique, le collectif d'associations a hiérarchisé ses demandes au gouvernement et notamment au MTES : 1) cesser de « mettre la pression sur les préfets » pour autoriser les projets ; 2) un minimum de 1 000 mètres entre les turbines et les habitations voire, si possible, 10 fois la hauteur de la machine ; 3) des appels d'offres généralisés, y compris pour les petits parcs ; 4) pas de bonus-malus pour améliorer la répartition nationale, car la mesure « rapporterait encore davantage aux promoteurs » et 5) l'avis systématique des Architectes des bâtiments de France pour toute éolienne à moins de 10 km d'un bâtiment ou site classé. Cette demande avait été écartée en 2016, notamment parce que 44 000 immeubles sont classés et que les sites sous protection s'étendent sur 2 500 000 hectares.

Les neuf associations veulent maintenant écrire au Président de la République pour mieux défendre leur cause et l'informer. Les représentants des professionnels de l'éolien avaient pour leur part pris la parole la semaine dernière, avant la réunion d'un groupe de travail ministériel lundi 2 mars où les pouvoirs publics ont refusé l'idée d'un moratoire sur l'éolien terrestre et confirmé les objectifs de la PPE pour 2028.